

Comment créer et utiliser mon compte France Connect ?

Tags

#franceconnect #impots.gouv.fr #ameli.fr #identitenumérique #connexionsimple

Résumé

Réaliser les démarches afin de créer un compte sur France Connect et utiliser les fonctionnalités du site.

Cette plateforme d'identification et d'authentification offre un accès universel aux administrations en ligne (La CAF, la Sécurité sociale, la mairie, les impôts...).

Difficulté

Débutant

Prérequis

- Ordinateur Tablette ou Smartphone
- Accès internet
- Adresse email active

Étape 1

Accédez au site service-public.fr pour [Créer votre compte personnel](#)

Cliquez sur le bouton bleu **S'identifier avec France Connect** .



Au bas de la page, vous trouverez ce formulaire :

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Vos identifiants

* Votre adresse électronique (ex. : nom@exemple.fr)

* Choisissez un mot de passe

* Confirmez le mot de passe

Êtes vous un robot ?

Veuillez cocher la case afin de prouver que vous n'êtes pas un robot. Si vous ne la voyez pas, vous pouvez [nous écrire](#) afin d'obtenir de l'aide.

 Je ne suis pas un robot 

Comment choisir son mot de passe ?

Le mot de passe doit comporter un minimum de huit caractères avec :

- au moins une lettre en majuscule ;
- au moins une lettre en minuscule ;
- au moins un chiffre ;
- l'utilisation d'un même mot de passe sur plusieurs services distincts est à proscrire.

Retrouver les recommandations d'usage en matière de gestion de vos mots de passe de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

* J'accepte les [conditions générales d'utilisation](#)

Je souhaite recevoir gratuitement tous les jours la lettre d'actualité de service-public.fr.

La lettre d'information inclut de la promotion de publications éditées par la Direction de l'information légale et administrative (éditeur de service-public.fr ; la Documentation française, Journaux officiels...)

Je souhaite recevoir des alertes et actualités personnalisées (Voir un exemple)

Indiquez votre adresse email. En l'absence d'adresse, il est aisé d'en créer une auprès de différents fournisseurs, comme La Poste, Outlook ou Gmail.

Choisissez un mot de passe. Tout comme une clé, un mot de passe est personnel et ne se prête pas. Suivre les consignes dans le rectangle bleu clair pour créer un mot de passe. Consultez [notre tutoriel](#) pour créer un mot de passe robuste.

Cochez la case Je ne suis pas un robot

 Je ne suis pas un robot 

La première case, obligatoire (signalée par une astérisque*), précise que vous acceptez les conditions générales d'utilisation du service.

Les 2 autres cases sont facultatives et indiquent si vous souhaitez recevoir la lettre d'actualité de service-public.fr, ainsi que des alertes et actualités personnalisées.

- * J'accepte les [conditions générales d'utilisation](#)
- Je souhaite recevoir gratuitement tous les jeudis la lettre d'actualité de service-public.fr.
La lettre d'information inclut de la promotion de publications éditées par la Direction de l'information légale et administrative (éditeur de service-public.fr, La Documentation française, Journaux officiels...).
- Je souhaite recevoir des alertes et actualités personnalisées ([Voir un exemple](#))

ANNULER

CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

Cliquez sur Créer votre compte personnel

Étape 2

Un courriel de confirmation est envoyé à l'adresse renseignée.

Cliquez sur le bouton bleu **Confirmez votre adresse électronique** pour confirmer la création de votre compte.

Étape finale

Il est désormais possible de consulter et d'utiliser les services disponibles via France Connect en **cliquant** sur le bouton **Tous les services**

TOUS LES SERVICES

Vous pouvez par exemple consulter votre activité du mois, sur le **Fil d'activité**

Votre espace personnel est actif
Vous pouvez compléter vos informations personnelles afin de faciliter la réalisation de vos démarches administratives. X

SERVICES DISPONIBLES VIA FRANCECONNECT
régions, amén., mes droits sociaux, points de permis de conduire... TOUS LES SERVICES >

FIL D'ACTIVITÉ

CE MOIS-CI

28 mars 2020 - 12:47
Votre compte personnel a été créé avec succès | M547361765G

Pourquoi se connecter avec FranceConnect ?


- **UNE RECONNAISSANCE RAPIDE :** FranceConnect vous propose d'être reconnu(e) par l'ensemble des services en ligne en utilisant l'un de vos comptes existants.
- **UNE NAVIGATION SIMPLIFIÉE :** Vous n'avez qu'à cliquer sur l'ensemble des sites disposant du bouton FranceConnect sans vous ré-identifier.
- **PAS DE NOUVEAUX COMPTES :** Plus besoin de jongler avec une multitude d'identifiants et mots de passe.
- **UN SERVICE SÉCURISÉ :** FranceConnect ne stocke pas vos données personnelles. À chaque connexion, les données sont envoyées par un canal sécurisé.



Se connecter avec FranceConnect

Vous pouvez utiliser FranceConnect pour vous connecter par exemple sur le site ameli.fr.

Pour vous connecter à votre compte, **cliquez** sur le bouton **S'identifier avec FranceConnect**.

J'accède à mon compte ameli

 Mon numéro de sécurité sociale
[Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?](#)

 Mon code personnel (ou provisoire à 4 chiffres) 
[Code oublié ?](#)

ME CONNECTER

OU



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Première visite ? [Créer un compte](#)

Vous accédez alors à cet écran, qui vous permet de vous connecter sur ameli.fr avec votre compte France Connect.

France Connect vous connecte directement à votre compte **ameli.fr** en utilisant votre compte **impots.gouv ou msa.fr**.

Identifiez vous sur Ameli avec

vosre compte :



Se souvenir de mon choix

Pour aller plus loin...

[Créer son espace Particulier sur la plateforme internet](#)
[Plus d'informations sur France Connect](#)

Licence

*Ce tutoriel est mis à disposition sous les termes de la [Licence Ouverte 2.0 \(ou cc by SA\)](#)
Ce tutoriel a été produit dans le cadre du projet [Clic&Connect](#). L'objectif est
d'accompagner les petites structures économiques dans leurs besoins d'acquisition
d'outils numériques et de leur permettre d'accéder aux dispositifs publics mis en place
visant à maintenir, développer et pérenniser l'activité des TPE. Tous les éléments
reproduits dans les captures d'écran sont la propriété des sites desquels ils sont tirés.*